

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Joachim tenue à l'hôtel de ville, le 3 décembre 2018 à 19h, sous la présidence de M. Marc Dubeau, Maire.

Sont présents:

- M. Marc Dubeau, Maire**
- M. Bruno Guilbault, Conseiller**
- Mme Marie-Claude Bourbeau, Conseillère**
- Mme Lucie Racine, Conseillère**
- M. Mario Godbout, Conseiller**
- M. Lawrence Cassista, Conseiller**
- M. Luc Bergeron, Conseiller**

Secrétaire d'assemblée : **Mme Anick Patoine, Directrice générale et secrétaire-trésorière**

PUBLIC : **0**

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE**
- 2. ORDRE DU JOUR**
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 3.1.** Adoption du budget 2019.
 - 3.2.** Adoption du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021.
- 4. AFFAIRES NOUVELLES**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la secrétaire-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée extraordinairement constituée par le président, Monsieur Marc Dubeau, Maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

193-20181203

2. ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par Madame Marie-Claude Bourbeau et unanimement résolu

d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

194-20181203

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3.1. ADOPTION DU BUDGET 2019

Considérant que la Municipalité doit adopter le budget de la corporation pour le prochain exercice financier en vertu des articles 954 et suivants du Code municipal;

Il est proposé par Madame Lucie Racine et unanimement résolu d'adopter le budget équilibré pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019 et présentant des activités financières de l'ordre de 2 071 926\$ tel que présenté au tableau suivant :

REVENUS

<u>Description</u>	<u>Montant (\$)</u>	<u>(%)</u>
Taxes foncières et tarification	1 345 798	65,0%
Païement tenant lieu de taxes		
▪ École	8 481	0,4%
▪ Gouvernement du Canada et entreprises	94 736	4,6%
Services rendus		
▪ Location de salle, photocopie, etc	14 240	0,7%
Impositions de droits	73 757	3,6%
Amendes et pénalités	1 500	0,1%
Intérêts (arrérages)	5 500	0,3%
Autres revenus	480 405	23,2%
Transferts		
▪ Redevances matières résiduelles	10 000	0,5%
▪ Ententes partages et autres	37 509	1,8%
Total des revenus	2 071 926	100%

DÉPENSES

<u>Description</u>	<u>Montant (\$)</u>	<u>(%)</u>
Administration générale		
▪ Conseil municipal	93 520	
▪ Gestion financière	236 780	
▪ Greffe	0	
▪ Évaluation	23 408	
▪ Autres	133 210	
Sous-total	486 918	24%
Sécurité publique		
▪ Sécurité civile	500	
▪ Police	118 410	
▪ Protection incendie	103 007	
Sous-total	221 917	10,7%
Transport routier		
▪ Voirie municipale	195 216	

▪ Enlèvement de la neige	287 500	
▪ Éclairage des rues	19 000	
▪ Circulation	6 500	
▪ Transport collectif	9 835	
Sous-total	518 051	25,0%
Hygiène du milieu		
▪ Purification et traitement de l'eau	39 264	
▪ Réseau de distribution de l'eau	51 200	
▪ Réseau d'égout	106 191	
▪ Matières résiduelles	123 380	
Sous-total	320 035	15,4%
Santé et bien-être (OMH)	2 000	0,1%
Aménagement et urbanisme	91 003	4,4%
Loisirs et culture		
▪ Ressource loisir et culture	30 345	
▪ Aréna et patinoire	60 016	
▪ Piscine	23 167	
▪ Parcs et terrain de jeux	88 464	
▪ Bibliothèque	14 840	
▪ Autres activités	3 600	
Sous-total	220 432	10,6%
Frais de financement		
▪ Intérêts sur la dette	77 850	
Sous-total	77 850	3,8%
Sous-total des dépenses	1 938 206	93,5%
Conciliation à des fins fiscales		
▪ Remboursement capital	162 224	
▪ Réserve financières et fds réservés	-28 504	
Sous-total des affectations	133 720	6,5%
Total des dépenses	2 071 926	100%

Adoptée

195-20181203

3.2. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

Considérant que la Municipalité de Saint-Joachim doit adopter le programme d'immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents en vertu de l'article 953.1 du Code municipal;

Considérant que les travaux prévus au programme triennal d'immobilisations ne créent aucune obligation quant à l'échéance et aux modalités de réalisation desdits travaux;

Il est proposé par Monsieur Lawrence Cassista et unanimement résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021 tel que présenté au tableau suivant :

Programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021

	2019	2020	2021	Financement
Reconstruction de la route des Carrières	1 000 000 \$			À confirmer
Réfection du centre des loisirs	113 000 \$			17 000\$ (fonctionnement) 96 000\$ (subventions)
Achat des compteurs d'eau	30 000 \$			À même le budget de fonctionnement
Construction du réservoir d'eau potable-Secteur village	2 400 000 \$			Emprunt à l'ensemble et subvention (FEPTU)
Réfection du chemin du Cap-Tourmente	2 345 000 \$			Emprunt à l'ensemble et subvention (TECQ-MTQ)
Remplacer un réservoir d'incendie (secteur La Miche)		10 000 \$		À même le budget de fonctionnement
Remplacer lumières de rue par des lumières à DEL		67 423 \$		À valider
Clôturer les puits (village et La Miche)		45 000 \$		À même le budget de fonctionnement
Remplacement des panneaux de signalisation des rues			20 000 \$	À même le budget de fonctionnement
Panneau "Bienvenue" route 138			15 000 \$	À même le budget de fonctionnement
Total	5 888 000 \$	122 423 \$	35 000 \$	

Adoptée

4. AFFAIRES NOUVELLES

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

196-20181203

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Lucie Racine et unanimement résolu de lever l'assemblée du 3 décembre 2018 à 19h05.

Adoptée

Président

Secrétaire

M. Marc Dubeau

Mme Anick Patoine, Directrice générale et Secrétaire-Trésorière